Ambassadeur Cheikh Ahmed Ould ZAHAVE

2

14ème SESSION DE L'EPU (22 OCTOBER-5 NOVEMBRE 2012)

SUISSE

DÉCLARATION DE LA MAURITANIE

Au nom de ma délégation, je salue cordialement la Délégation Suisse dirigée par ..... et la remercie vivement de son hospitalité.

Ma délégation la remercie également de la présentation de son rapport dans le cadre du 2ème cycle de l'EPU et prend note avec intérêt des informations riches qui nous ont été communiquées à cette occasion. Ma délégation salue la pleine coopération avec les organes de surveillance des traités et les procédures spéciales.

La Mauritanie note avec satisfaction les actions concrètes menées par la Suisse pour promouvoir les droits de l'homme et les valeurs démocratiques. La Suisse apporte des réponses pertinentes pouvant servir d'exemples de bonnes pratiques à de très nombreuses questions de droits de l'homme. Ma délégation l'encourage à continuer de combattre les actes d'incitation à la haine raciale ou religieuse dirigés contre certaines minorités raciales et religieuses.

En dépit de bienveillantes dispositions prises au plan légales afin de garantir l'égalité à tous les niveaux entre femmes et hommes, dans la réalité quotidienne, des disparités subsistent encore dans le monde du travail même s'il est incontestable que des progrès ont été enregistrés notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation. Cela montre que la stratégie juridique ne peut, à elle seule, combattre certains préjugés. C'est pourquoi, ma délégation souhaite encourager la Suisse dans ses efforts visant à compléter la stratégie politique et juridique par une approche socio culturelle et éducative.

Les nouvelles formes d'esclavage demeurent un défi transrégional majeur de notre temps. Ma délégation note avec intérêt l'engagement résolu du Conseil fédéral dans la lutte contre ce fléau.

Ma délégation note avec satisfaction l'amélioration générale de la situation des étrangers séjournant légalement et durablement en Suisse et salue les mesures politiques et administratives adoptées pour garantir l'application du droit des étrangers et faciliter leur intégration.

Ma délégation, consciente des défis liés à la structure fédérale de la Suisse, et de la répartition des compétences entre Confédération et cantons, encourage les Autorités helvétiques à continuer de promouvoir une approche cohérente de la promotion des droits de l'homme, notamment en matière de traitement des migrants, de promotion de la lutte contre le racisme, la xénophobie et les autres formes de discrimination que la crise économique pourrait alimenter.

Ma délégation présente ses vœux de succès à la Suisse dans son examen.

Je vous remercie